

Votre information annuelle

Paris, le 22 février 2026
POUR ARCHIVE

Caisse régionale :
NORD MIDI-PYRENEES
Votre Agence :
PRAYSSAC

D 1/1 80/13/51852/29891 01BA2465950P4DP 94 FPM

LA POSTE
L703/N018/00000000
R 812 N018 00810

SD : 86600779064163T



CIE NGD
SQUARE DE VENUS
28 RUE DES PHILIPS
46220 PRAYSSAC

Assureur : Predica
N° Adhésion : 812 00497342279
N° Police : 81000869130
N° Client : 00030320827

OFFRE VPM

Votre information annuelle

Madame, Monsieur,



Vous trouverez ci-dessous le relevé annuel de votre contrat **VALEUR PREVOYANCE V2**. Celui-ci précise le montant et les modalités de paiement de vos cotisations à compter du 22 mars 2026.

Pour rappel, vous pouvez à tout moment ajuster les garanties de votre adhésion en fonction de votre situation.

ADHERENT

NGD

ASSURE

Monsieur NANS DASSY, né le 26 avril 1989

DATE D'EFFET ET DUREE

L'adhésion a pris effet le 22 mars 2018 et prendra fin au plus tard le 22 mars 2064.

La garantie Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) cessera le 26 avril 2049.

NATURE ET MONTANT DES GARANTIES

Le capital assuré en cas de décès ou en cas de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) de l'assuré s'élève à 40 000,00 euros.

Le détail de ces garanties vous est précisé dans les documents contractuels en votre possession.



Votre information annuelle

Paris, le 22 février 2026
POUR ARCHIVE

R 812 N018 00810

Assureur : Predica
N° Adhésion : 812 00497342279
N° Police : 81000869130
N° Client : 00030320827

OFFRE VPM

COTISATIONS ET MODALITES DE REGLEMENT

Cotisation annuelle : 100,00 € TTC

Prélèvement mensuel sur votre compte bancaire à compter du 22 mars 2026 : 8,33 €

Vous pouvez contacter votre conseiller si vous avez besoin d'informations complémentaires.

Bien cordialement.

Le Service de Gestion

